

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie

unité

BTA

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

BORDEREAU D'ENVOI

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuille
01367	00269	2008		1/1

Nmr dossier justice

OBSERVATION DE PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
1	Procès verbal de synthèse
2	Audition de M. _____
3	Audition de Mme _____
4	Audition de M. _____
5	Audition de Mme _____
6	Copie du PV 678/2008 BTPCL (Observations de M. _____)
7	PV 1043 BTP (Observations de M. _____)
Annexe	Articles de presse

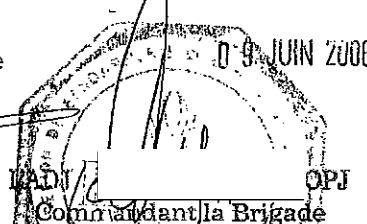
(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

- [1] - Mme la Sous-Préfet à LES SABLES D'OLONNE
- [1] - M. le procureur de la République à LES SABLES D'OLONNE CEDEX
- [1] - GEIPAN à TOULOUSE
- [1] - Cellule renseignement GROUPEMENT VENDEE
- [1] - Compagnie de gendarmerie à _____
- [1] - _____
- [1] - _____
- [1] - Archives BTA _____

06/06/08
Signature(s)

Le _____

 OPI
 Commandant la Brigade

GENDARMERIE NATIONALE		RENSEIGNEMENT	
Compagnie ou escadron			
CIE GD			
Unité		ADMINISTRATIF	
C.U.	Procès Verbal		
01367	269/2008		
		N° Pièce	N° Feuillet
		001	1

OBSERVATION DE PHENOMENES AEROSPATIAUX NON IDENTIFIES

Nous soussigné Gendarme _____ Officier de police judiciaire _____
 Vu les articles 16, 17 à 19 du Code de Procédure Pénale
 Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
 Rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

Le dimanche 4 mai 2008 en fin d'après-midi, nous sommes destinataires d'un appel téléphonique de M. _____ demeurant _____ qui nous informe avoir observé la veille au soir, depuis L'ILE D'YEU, des phénomènes lumineux aérospatiaux qu'il n'arrive pas à expliquer.

PHENOMENE DECRIT M. _____

Le 3 mai 2008 à 22 heures, depuis la digue du port, il observe en direction du continent **une boule de très forte intensité lumineuse blanche, statique au-dessus du niveau de la mer, qui semble immobile quelques secondes, puis prend de la vitesse immédiatement en se dirigeant vers le Nord, avec une vitesse ascensionnelle très supérieure à celle d'un avion.**

Aucun bruit décelable, intensité lumineuse constante en fonction de la trajectoire de M. _____ et de son angle d'observation.

Il pense initialement qu'un hélicoptère se dirige vers l'île d'Yeu et qu'il observe ses phares d'approche et d'atterrissage. Toutefois, l'absence de bruit, puis la vitesse ascensionnelle et l'accélération et l'intensité lumineuse très forte, constante et sphérique lui font penser qu'il ne s'agit pas d'un aéronef.

A 22h05, il se rend à la Pointe du But (nord de l'île d'Yeu). Là deux sphères identiques à celle observée depuis le port et décrite ci-dessus se trouvent dans le secteur Nord/Nord Ouest de l'île. Très proches, elles semblent se trouver à la verticale du récif des Chiens Perrins. M. _____ pense alors voir des avions effectuant des tours de piste en vol de nuit.

C'est alors que les deux sphères se mettent en mouvement, viennent vers l'Est, accélérant fortement et prennent un virage franc vers le Nord avec une vitesse ascensionnelle impressionnante. Là encore, silence total, intensité lumineuse constante blanche, absence de feux de navigation clignotants ou flashant, vitesse jamais observée. La luminosité est très forte durant la phase d'éloignement ascensionnel vers le Nord.

Il descend de sa voiture pour observer. C'est alors que d'autres sphères identiques se présentent à une altitude qu'il évalue à 500ft/mer à l'Est de la Pointe du But. Elles sont fixes et visibles en direction de Noirmoutier. Elles s'approchent en silence, selon une trajectoire rectiligne horizontale Est vers l'Ouest, longent la Pointe du But, prennent un virage pour suivre une route Nord, avec une forte accélération et très forte vitesse ascensionnelle. Elles sont visibles durant 2 à 3 minutes puis disparaissent au Nord derrière la couche de nuages d'altitude présente, tout en restant d'une intensité lumineuse très forte et constante durant toute l'observation.

Au total M. _____ comptabilise **10 sphères** venant du continent vers l'île d'Yeu puis prenant cette trajectoire Nord après avoir longé la Pointe du But. Elles se présentaient à intervalles et séparation très réguliers, **d'une sphère par minute** apparaissant sur l'horizon. Au maximum il y avait 3 sphères dans le circuit décrit.

Selon le fonctionnaire de la DGAC qu'il a contacté pour lui transmettre son plan de vol VFR (M. _____ est pilote privé depuis 1991), aucune activité militaire n'aurait été publiée au moment de l'observation. Les publications officielles aéronautiques NOTAM à disposition de tous les pilotes ne faisaient mention d'aucun tir ni exercice militaire à ce moment.

L'appelant nous indique qu'il se trouvait en compagnie de son père au moment de son observation

ENQUETE

M. [] et son père, ayant regagné leurs domiciles respectifs au moment de l'appel téléphonique, n'ont pas été entendus.

Nous rendons compte des faits par message au CORG de LA ROCHE SUR YON ainsi qu'à la compagnie de gendarmerie des SABLES D'OLONNE.

Le Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (GEPAN) à TOULOUSE, est également informé du phénomène.

Des renseignements obtenus auprès de l'aérodrome de L'ILE D'YEU, il ressort qu'aucune transmission radio n'a été interceptée au moment de l'observation.

Nous avons également pris contact avec le sémaphore de SAINT SAUVEUR qui dispose d'une veille 24 heures sur 24. Le guetteur en poste au moment des faits n'a observé aucun phénomène tel qu'il a pu être décrit.

Les différents articles de presse parus à ce sujet, sont joints en annexe du présent procès verbal.

Poursuivant nos investigations, nous recueillons l'identité de deux couples ayant observé des phénomènes lumineux en même temps que M. [] Il s'agit de M. et Mme [] demeurant L'ILE D'YEU et de M. et Mme [] possédant une résidence secondaire sur l'île.

Hormis le témoignage de Mme [] qui déclare avoir juste vu des hélicoptères se diriger vers le nord, les déclarations des trois autres personnes corroborent, à quelques détails près, celle de M. []. En effet, il est bien question de boules lumineuses se déplaçant rapidement, sans bruit et de manière ascensionnelle, vers le nord, avant de disparaître. Toutefois, aucun de ces témoins ne fait état d'un changement de trajectoire. *(pièce n°2 à 5)*

Il est à noter que suite à la médiatisation du phénomène, plusieurs témoignages ont été recueillis sur le département vendéen.

Ainsi, la brigade de [] a reçu la visite de M. [] avocat [] qui aurait observé, le 3 mai 2008 vers 21 heures 30-22h, à son domicile situé à [] une boule blanche d'un diamètre estimé à 30 mètres et qui serait montée dans les airs à très grande vitesse. Cette déclaration a fait l'objet du PV678/2008 de la BTPCL [] qui a déjà transmis à l'autorité administrative. Une copie est jointe au présent dossier. *(pièce n°6)*

La brigade de [] a également recueillis l'audition de M. [] qui, le 1er mai 2008 entre 23 heures et 1 heure, aurait observé un point blanc dans le ciel se déplaçant dans un premier temps lentement vers le nord pour ensuite se diriger plus rapidement vers l'est. *(pièce n° 7)*

CLOTURE

Nous clôturons le présent procès verbal que nous transmettons aux différentes autorités concernés.

L'OPJ

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie				
unité				
BTA				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuille
01367	00269	2008	2	1/1

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION****TÉMOIN**

Nmr dossier justice

Le samedi 24 mai 2008 à 14 heures 30 minutes

Nous soussigné Gendarme _____ Officier de Police Judiciaire _____

Vu les articles 16,17 à 19 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		22/02/1955		
Adresse		Vallée état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			assureur	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à votre unité afin d'apporter mon témoignage concernant des phénomènes lumineux observés depuis L'ILE D'YEU.

Le samedi 3 mai 2008, je me trouvais en compagnie de mon épouse chez M. et Mme _____ qui possède une résidence au bord de la mer _____ à L'ILE D'YEU. Vers 22 heures 15, nous sommes sortis discuter à l'extérieur afin de de rentrer chez nous. Le ciel était dégagé avec quelques nuages. Il faisait très bon. Notre attention a été attiré par des boules lumineuses. Il y a eu au moins trois séries de 2-3 boules pendant environ 5-10 minutes.

Question : D'où partaient ces boules?-----

Réponse : Je ne peux pas vous le dire car notre vue était cachée par la maison de mes amis. S'il s'agissait de petit objets lumineux, il est possible qu'ils partaient de L'ILE D'YEU. En revanche, s'il s'agissait de gros objets, on peut penser qu'ils partaient de beaucoup plus loin. De notre position, nous les avons observés allant vers le nord-ouest. Vu l'angle, il ne semblait pas venir du continent.

Comme je fais parti de l'aéro-club, j'ai pensé que cela provenait du terrain d'aviation. Cependant, cela ne correspondait absolument pas à des feux d'avions. Par la suite, j'ai pensé qu'il s'agissait de feux d'artifice mais il n'y avait aucun bruit. J'ai pensé ensuite à des fusées de détresse mais la couleur ne correspondait pas.

Question : Confirmez vous qu'il n'y avait aucun bruit?-----**Réponse** : oui je le confirme, c'est d'ailleurs ce qui m'a surpris.-----**Question** : Les phénomènes lumineux ont-ils adopté une trajectoire particulière?-----**Réponse** : C'est dur à dire. Il y avait une trajectoire oblique montante puis cela disparaissait très rapidement comme si une ampoule s'éteignait.-----

Par la suite, nous avons quitté les lieux avec ma femme.-----

Quelques jours plus tard, ma femme a entendu à la radio qu'une personne avait observé le même phénomène que nous. Elle m'en a parlé et j'ai donc fait des recherches sur internet.

Question : Quel a été le résultat de votre recherche?-----

Réponse : J'ai trouvé le témoignage de la personne en question et j'ai constaté beaucoup de similitudes avec ce que nous avons observé. J'en ai parlé à un ami _____ qui vous a donné mon nom.

Question : Avez vous d'autres précisions à nous donner sur ces phénomènes?-----**Réponse** : Non.-----

A L'ILE D'YEU, le 24 mai 2008 à 15 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin**L'Officier de Police Judiciaire**

GENDARMERIE NATIONALE				
Compagnie				
unité				
BTA				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
01367	00269	2008	2	1/1

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Le samedi 24 mai 2008 à 14 heures 40 minutes

Nous soussigné Gendarme _____ Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		Epoque	
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal		Insee
F		29/01/1954			
Adresse			Validité état civil		
			Identité déclarée		
Commune et Code postal		Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
				Vendeur	Française

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour suite à un reportage que j'ai entendu sur RTL au sujet des OVNIS. J'en ai parlé à mon mari et aussi à _____ qui travaille à _____ de l'ILE D YEU. Il nous a alors dit que des témoignages étaient recherchés par la Gendarmerie.

Mon mari est allé sur Internet, sur un site de l'ILE D YEU ; l'article définissant le phénomène correspondait à ce que nous avons vu. Je m'explique.

Le samedi 4 mai 2008, entre 22h00 et 22h10, je me trouvais avec mon mari chez des amis, qui habitent en face _____ Alors qu'on discutait à l'extérieur de la maison, on a vu des lumières jaunes intenses dans le ciel vers la pointe du But. Ce qui était surprenant, c'est que ces lumières étaient très intenses, mais il n'y avait aucun bruit. Cela semblait quelque chose de puissant mais sans bruit. Il est vrai qu'au début, on a pensé à un vol d'avion de nuit, mais lorsque nous avons prêté plus attention à ces lumières, nous nous sommes dit que l'intensité des lumières conjuguées aux trajectoires très rapides, cela nous a laissé stupéfaits. Quand ces lumières sont parties, nous sommes rentrés chez nous, car nous n'avions pas eu peur et cela ne nous semblait pas plus étrange que cela. La trajectoire des lumières correspondait à celles que ferait un avion en décollant de l'aéroport de l'île. Cela semblait très puissant mais il n'y avait aucun bruit.

QUESTION : pouvez vous dénombrer ces lumières ?

REPONSE: Non. Cependant, au début, j'ai eu l'impression de voir quatre boules alignées, comme celles sur les ailes d'un avion, mais en beaucoup plus gros. Ensuite, ça s'est transformé en une énorme boule de feu. Je précise que le phénomène a été très rapide.

QUESTION : avant ce phénomène, vous intéressiez vous aux OVNIS ?

REPONSE: sans plus. Sur le coup, je n'ai pas du tout pensé à ça.

QUESTION: avez vous déjà vu ces sortes de lumières sur l'île ?

REPONSE: C'est la première fois.

J'habite sur l'île depuis 1976 ; je la connais bien.

A _____ le 24 mai 2008 à 15 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE				
Compagnie				
unité				
BTA				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
01367	00269	2008	4	1/1

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

TÉMOIN

Nmr dossier justice

Le samedi 24 mai 2008 à 15 heures 10 minutes

Nous soussigné Gendarme _____ Officier de Police Judiciaire _____

Vu les articles 16,17 à 19 du Code de Procédure Pénale

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Nom		Prénom		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		18/01/1947		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal		Insee	N° de Téléphone	Profession
				SANS
		Nationalité (si étranger)		
		Française		

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour à votre unité afin d'apporter mon témoignage concernant des phénomènes lumineux observés depuis L'ILE D'YEU.

Le samedi 3 mai 2008, je me trouvais avec mon épouse et des amis dans notre maison de famille située _____ L'ILE D'YEU. Après 22 heures, nous sommes sortis discuter à l'extérieur afin de rentrer chez nous. Notre attention a été attiré par des lumières blanches qui se dirigeaient vers le nord-ouest et disparaissaient d'un seul coup.

Question : combien de lumières avez vous observé?

Réponse : Plusieurs, je ne peux pas vous dire le nombre exacte. Peut être entre 5 et 10. Elles se dirigeaient toutes vers le nord ouest selon la même trajectoire.

Question : D'où partaient ces boules?

Réponse : J'avais l'impression qu'elles partaient de la zone du terrain d'aviation de L'ILE D'YEU. Sur le coup, nous avons trouvé cela bizarre car nous pensions qu'il s'agissait d'avions ou d'hélicoptères qui décollaient à un horaire anormal étant donné qu'il n'y a pas de trafic de nuit habituellement.

Question : Avez vous perçu un son quelconque?

Réponse : Je n'ai aucun souvenir.

Question : Les phénomènes lumineux ont-ils adopté une trajectoire particulière?

Réponse : Non, ils avaient une trajectoire régulière toutes vers le nord ouest, dans l'axe de l'île.

Question : De quelle couleur étaient ces lumières

Réponse : Blanche, comme un petit feu d'avion.

Question : Avez vous déjà vu des feux d'avion similaires?

Réponse : Je ne peux pas vous dire, je ne suis pas spécialiste en matière de feux d'avion.

Question : Avez vous d'autres précisions à nous donner sur ces phénomènes?

Réponse : Non.

A _____ le 24 mai 2008 à 15 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

Le témoin

L'Officier de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE				
Compagnie				
unité				
BTA				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuille
01367	00269	2008	5	1/1

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Nmr dossier justice

Analyse et références

Objet
Références

Le samedi 24 mai 2008 à 15 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme _____ Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

IDENTITÉ

Nom	Prénom	Epoque		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		24/10/1945		
Adresse	Validité état-civil			
	Identité déclarée			
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Retraite	Française

DÉCLARATION

— Je me présente à votre unité suite à votre convocation.

Question : Qu'avez vous à déclarer concernant les boules lumineuses observées le 03 mai 2008 entre 22 heures et 22 heures 15 ?

Réponse : Je me trouvais _____ L ILE D YEU et j'ai juste vu des hélicoptères se diriger en direction de FROMENTINE donc vers le Nord.

Question : Avez vous d'autre observation à faire ?

Réponse : Non, je n'ai rien d'autre à déclarer.

_____ le 24 mai 2008 à 15 heures 10, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Officier de Police Judiciaire

BT

PV n° 269/0

Pièce n° 6

Feuillet 1/1

Nmr dossier justice

GENDARMERIE NATIONALE				
Compagnie				
B.T.P.C.L.				
Code Unité	N° V	Année	N° pièce	Feuillet
01368	00678	2008	1	1/1

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Objet		Renseignements cadre observation boule lumineuse sur commune mai 2008.	le samedi 03
-------	--	--	--------------

Le dimanche 11 mai 2008
 Nous soussigné MDL/chef : _____, Officier de Police Judiciaire _____
 Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie
 Nous trouvant au bureau de notre unité _____, rapportons les opérations suivantes :

Le 10 mai 2008 à 17 heures 05, se présente au bureau de notre unité Mr _____
 faisant suite à la parution dans les journaux

locaux d'articles relatifs à l'observation de boules lumineuses sur la côte nord vendéenne.

Mr _____ nous déclare avoir observé ce phénomène le samedi 3 mai 2008 vers 21h30/22h00 alors qu'il se trouvait à son domicile _____ il était tourné en direction de la commune de LA MOTHE ACHARD soit le Nord-Ouest.

Mr _____ a vu une lumière blanche dans un arbre à une distance de 50 mètres de son habitation pendant 15 à 20 secondes puis la formation d'une boule correspondante au diamètre de l'arbre (estimé à 30 mètres). Cette boule est montée en l'air à une très grande vitesse.

Ces éléments semblent tout à fait fiables. Mr _____ est avocat

Mr _____ est prêt à répondre aux spécialistes menant l'enquête sur ce phénomène.

Le présente procès-verbal est transmis à monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie à L'ILE D'YEU (85) pour jonction à la procédure de renseignements administratifs établie dans le cadre de l'observation de ce phénomène PV n° 269/2008

Fait et clos à _____ le 11 mai 2008.

L'O.P.J.

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

- [2] - Mme la Sous-Préfet à LES SABLES D OLNNE
- [_] -
- [_] -
- [_] -
- [1] - Archives BT _____

BT

PV n° 269/08

Pièce n° 3

Feuille 1/2

Nmr dossier justice

GENDARMERIE NATIONALE				
Compagnie				
CIE GD				
COB				
BTP				
Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuille
01373	1043	2008	1	1/2

PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Analyse et références	
Objet	Audition témoin de boule lumineuse dans le ciel
Références	PV269/2008

Le vendredi 9 mai 2008 à 16 heures 40 minutes

Nous soussigné Adjudant _____, Officier de Police Judiciaire _____

Assisté de : Gendarme Adjoint _____, Agent de Police Judiciaire Adjoint _____

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité _____ rapportons les opérations suivantes :

Le 09 mai 2008 à 16 heures 40, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom	Epouse		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
M		08/03/1963		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Ouvrier	Française

DÉCLARATION

« « « Je me présente à votre unité spontanément suite à l'appel à témoin lancé par le journal Ouest France le 8 mai 2008.

En effet des boules lumineuses ont été vu dans le ciel à plusieurs reprises.

Le 1er mai, entre 23h00 et 1h00 du matin, je me trouvais sur le bord de la plage _____ au niveau du pont de NOIRMOUTIER. J'étais entrain de pêcher quand j'ai vu un point blanc dans le ciel qui avançait lentement. Cela m'a attiré l'oeil car ça ne ressemblait pas du tout à un satellite.

Ce point blanc venait de la direction de l'île d'Yeu et est monté vers le nord puis est allé à l'Est mais de manière plus rapide. Ensuite comme le ciel était nuageux j'ai perdu de vue ce point blanc.

J'ai essayé d'appeler le numéro donné sur le journal mais personne n'a répondu, c'est pour ça que je viens vous voir.

Je tiens à préciser que ma fille aussi à vu des points blancs dans le ciel. C'était il y a environ deux semaines. Elle était chez elle _____ entrain de fumer une cigarette dehors. Il me semble que elle en a vu deux qui venaient aussi de l'île d'Yeu.

Vous m'informez que la brigade de l'île d'Yeu a déjà engagé une procédure à ce sujet et que vous allez lui transmettre mon audition.

(DESTINATAIRES)

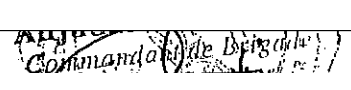
[2] - M. le Procureur de la République à LES SABLES D OLLONNE
[_] -
[_] -
[_] -
[1] - Archives _____

Date de clôture

vu et transmis par

09/05/08
Signature(s)

Le

 Commandant de Brégou



Je n'ai rien de plus à rajouter. » » »

le 09 mai 2008 à 16 heures 55, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

Les enquêteurs

CLOTURE

Nous transmettons la présente procédure à la brigade de l'ILE D'YEU conformément aux directives de la brigade de l'ILE D'YEU.

BT |

PV n° 269/08

Pièce n° 1

Feuille 2/2

D'étranges boules lumineuses dans le ciel

Les experts du Centre national d'études spatiales recourent plusieurs témoignages récoltés ces dernières semaines. Dernier cas recensé, ce week-end, à l'île d'Yeu (Vendée).

LES SABLES-D'OLONNE. - « Je ne crois pas aux envahisseurs. Je voudrais simplement rationaliser, car cette histoire me trotte dans la tête. » Depuis son retour de l'île d'Yeu, où il passait le week-end, [] cherche à comprendre. Samedi 3 mai, cet employé [] de 34 ans, [] et son père effectuent une promenade digestive sur la digue du port de plaisance de l'île. Il est 22 h, la nuit tombe.

« Là, en direction du continent, je vois cette boule lumineuse de forte intensité. » Immobile au-dessus de la mer, celle-ci part ensuite vers le Nord, avec « une vitesse ascensionnelle très supérieure à celle d'un avion. » Et sans aucun bruit. Les deux hommes, également pilotes d'avion privés, sont intrigués.

Deux autres témoignages en Bretagne

Cinq minutes plus tard, alors qu'ils se dirigent en voiture vers la pointe du But, à l'Ouest de l'île, nouvelle surprise : « On voit deux nouvelles sphères, un peu plus grosses que des étoiles, cette fois du côté du large. » Celles-ci longent l'île en direction de l'Est, toujours sans bruit. Avant de prendre, elles aussi, la tangente vers le Nord.

Ce n'est pas fini. De nouvelles sphères font leur apparition à l'Est, côté continent, « à environ 150 m au-dessus de la mer. » Et le balai



recommence : elles longent l'île en direction du large, « à quelques centaines de mètres de nous. » Puis partent en flèche vers le Nord. « Elles sont restées visibles deux à trois minutes avant de disparaître derrière les nuages », précise [] En tout, le témoin a compté huit passages de trois

sphères maximum, à intervalles réguliers de 40 ou 50 secondes.

« Les Ovnis ne m'ont jamais passionné. Mais ce que j'ai vu est suffisamment étrange pour en parler. Je ne suis probablement pas le seul à avoir vu ça ! », espère [] Pour le moment, aucun autre témoignage n'est parvenu de l'île

d'Yeu. Mais les experts du Geip (Groupe d'études et d'information sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés) le prennent très sérieux : il fait écho à deux autres faits collectés en Bretagne depuis mi-avril (lire ci-dessous).

R.G.

« Il s'agit d'un phénomène assez curieux »

Entretien

Jacques Patenet est responsable, à Toulouse, du Geipar (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés), branche du Cnes, le Centre national d'études spatiales.

Comment traitez-vous les témoignages comme celui de l'île d'Yeu ?

Nous contactons d'abord le témoin et la brigade de gendarmerie concernée, pour avoir quelques précisions. Ensuite, on essaie de récupérer un maximum d'informations concernant l'environnement du phénomène : autres témoignages, conditions météorologiques précises, activité militaire ou marine. À partir de là, soit on a une idée assez précise, soit on formule des hypothèses que l'on cherche à valider. Dans tous les cas, notre travail consiste à formuler une explication rationnelle. Si besoin, on peut aussi se rendre sur place.

Justement, quelles sont vos hypothèses concernant le phénomène observé ce week-end ?



Il s'agit d'un phénomène assez curieux et pour le moment, nous n'avons pas beaucoup d'hypothèses... Au départ, on a pensé à des leures de l'armée de l'air (*ndr*: objets dégageant une forte chaleur lâchés par un avion afin de détourner des missiles ennemis). Mais ça ne colle pas : sur les cas de leures déjà observés, il y avait des avions. Là, rien. Sinon, il peut s'agir de manœuvres ou de tirs effectués par des bâtiments de la Marine. Nous attendons des informations pour vérifier ces possibilités. On sait également qu'un certain type d'activité

sismique provoque des phénomènes électromagnétiques et des effets lumineux.

Avez-vous recueilli des témoignages similaires à celui-ci ?

Pas directement. Mais nous rapprochons ce phénomène de deux autres témoignages récents, venus de Bretagne ces trois dernières semaines. Le 28 avril, à Relecq-Kerhuon (Finistère), une personne dit avoir observé deux sphères lumineuses pénétrer dans la rade de Brest, à faible altitude, puis effectuer un

virage vers le nord avec une trajectoire ascensionnelle. Exactement comme à l'île d'Yeu. Autour du 14 avril, à Lanester, près de Lorient (Morbihan) vers 6 h du matin, le témoin affirme avoir vu, lui aussi, deux sphères lumineuses se déplacer dans le ciel. Mais cela n'a duré que quelques secondes. C'est plutôt intrigant, même s'il y a souvent une explication. Encore faut-il la trouver.

Que se passe-t-il lorsque vous ne trouvez pas d'explication ?

Le dossier demeure en l'état, reste non expliqué, mais ouvre Nous le mettons à disposition sur notre site (www.cnes-geipar.fr) comme les autres. Ce qui amène parfois de nouveaux témoignages ou de nouvelles informations. Nous avons répertorié 1 840 observations sur notre base de données. Un quart d'entre eux restent inexplicables.

Recueilli par Ruddy GUILMIN.

■ Le Geipar invite les personnes témoins d'un tel phénomène sur la côte atlantique au cours des prochaines semaines à se manifester. Contact : geipar@cnes.fr ou 05 61 28 33 02

De mystérieuses boules aperçues dans le ciel de l'île d'Yeu

Des sphères lumineuses ont été aperçues samedi dernier par des promeneurs. Des experts mènent l'enquête.

Que s'est-il passé le samedi 3 mai, à la nuit tombée, dans le ciel de l'île d'Yeu ? L'histoire, entourée d'un épais nuage de mystère, est pour le moins surprenante. C'est le témoignage d'un promeneur,

34 ans, cadre, venu passer quelques jours en Vendée, qui a tout déclenché.

Que s'est-il passé ? Ce promeneur et son père affirment qu'entre 22 h et 22 h 15, ce soir-là, ils ont vu des « boules lumineuses blanches » dans le ciel lors d'une promenade digestive sur la digue du port de plaisance de l'île.

Qu'ont-ils vu exactement ? « A 22 h, on regarde au large et je vois une lumière très intense, immobile, qui se situe au sud de Saint-Jean-de-Monts. Elle est plus grosse qu'une étoile. Puis elle file au nord, avec une vitesse

« J'étais en hélico mais je n'ai rien vu »

pilote de la société de transports Oya hélicoptères, rendait son tablier samedi soir au moment où les boules auraient été aperçues dans le ciel. « On travaille jusqu'au coucher du soleil. Samedi dernier, j'ai terminé à 21 h 55 heure locale. Mais je n'ai rien vu dans le ciel » indique, catégorique, le pilote.



Deux hommes disent avoir aperçu d'étranges boules lumineuses dans le ciel de l'île d'Yeu, samedi dernier.

ascensionnelle très supérieure à celle d'un avion », raconte. Les deux hommes prennent donc leur voiture pour le nord de l'île, direction la pointe du But. « Là, deux sphères identiques semblent se trouver à la verticale du récif

Mais alors, quelle explication ? Un exercice militaire ? « Peu probable car la zone est classée zone dangereuse du fait de la densité du trafic aérien. » Un drone ? « Il y a des zones réservées pour cela. Je ne vois pas l'intérêt d'en sortir. » Le mystère reste entier.

Y.-O.B.

des Chiens Perdus. » C'est alors que deux autres boules « venant de l'est, prennent un franc virage, puis se dirigent vers le nord ». Et ainsi de suite, jusqu'à 22 h 15 ! Au total, une dizaine de sphères lumineuses (trois au maximum par passage), défilent sous leurs yeux, dans un balai silencieux, à 40 secondes d'intervalle, « entre 500 et 1 000 pieds au-dessus de la mer » (150 à 300 mètres).

Ya-t-il d'autres témoignages ?

Selon nos informations, aucun autre témoignage similaire n'a été enregistré sur l'île. Au port, à la mairie, dans les cafés, partout le même refrain : « On n'a rien vu, rien entendu ». Seul le récit des deux promeneurs fait foi. On peut se demander pourquoi une telle scène, qui s'est déroulée à la tombée de la nuit, par un estival samedi du mois de

mai, à deux pas de nombreuses terrasses de cafés bondées, est finalement passée inaperçue. « Je n'ai jamais vraiment été pionné par la science-fiction, mon père d'ailleurs, assure

« Je cherche simplement à comprendre. »

Et maintenant ? Le Centre national d'études spatiales (Cnes), via ses experts du Gipan (Groupe d'études et d'informations sur les phénomènes aérospatiaux non identifiés), ouvert une enquête pour tenter de recouper le témoignage avec plusieurs autres faits constatés ces dernières semaines en France, notamment en Bretagne. Pour faire toute la lumière sur cette étrange affaire.

Yann-Olivier Bricombe